

T 326, 13

Jean sans peur

Le résumé¹ suivant de cette version, rédigé par Millien, est conservé aux ATP avec les fiches du T 326. :

La mère, inquiète de voir son fils unique s'attarder, tous les jours, en revenant de la foire ou du travail, s'entend avec le curé de la paroisse pour lui faire peur et le décider à rentrer au logis avant la nuit.

a) Le sacristain attache deux morts à la corde de la cloche, l'un en haut, l'autre en bas, et envoie Jean sonner l'angélus du matin. Lui, sans peur, jette dehors les deux cadavres.

b) Le curé se couche dans un cercueil au milieu de l'église et le sacristain demande à Jean s'il veut le veiller seul pendant la nuit. Il y consent. Le curé se remuant de temps en temps, Jean lui dit :

— Quand on est mort, on ne bouge pas.

Et comme l'autre continue, il l'assomme à demi d'un coup de *ringard*.

c) Le curé l'envoie prendre un trésor dans un château hanté de fantômes. La nuit, une voix sort de la cheminée :

— Je tombe, je tombe !

— Tombe tant que tu voudras !

Et il tombe une jambe.

— Je tombe, je tombe !

— Tombe tant que tu voudras !

Il tombe une autre jambe, puis le bras, le tronc, enfin la tête. Jean sans peur invite l'homme qui s'est formé de ces divers membres à partager son souper et l'homme lui révèle de bon gré la cachette où se trouve le trésor, une toise carrée² d'argent.

Recueilli s.l.n.d. auprès de Pierre Rapeau, s.a.i. ATP, Ms 56.35, Feuille volante [Jean sans peur], n°1.

Marque de transcription de P. Delarue³.

Catalogue, I, n° 13, vers. A, p. 299 (« Altéré »).

(Voir T 326, Résumés, pièce I.)

¹ Il n'y a pas d'original.

² Soit un trésor de près de 3,80 m². en argent.

³ Marque : [version :] A et titre.